

Annexe 1 : classement des installations

Les tableaux ci-dessous intègrent la situation actuelle autorisée et la situation projetée (source : DREAL).

Rubrique ICPE	Désignation	Situation actuelle autorisée	Situation projetée	Régime futur	Rayon d'affichage	Situation administrative *
		Grandeur caractéristique				
3642-1	Traitement et transformation, à l'exclusion du seul conditionnement, des matières premières ci-après, qu'elles aient été ou non préalablement transformées, en vue de la fabrication de produits alimentaires ou d'aliments pour animaux issus : Uniquement de matières premières animales (autre que le lait exclusivement) , avec une capacité de production supérieure à 75 t de produits finis par jour	Capacité journalière de traitement : 2 265 000 litres équivalent-lait par jour Capacité de production : 640 tonnes/j	Capacité journalière de traitement : 2 287 000 litres équivalent-lait par jour Capacité de production : 375 tonnes/j ¹	A IED	3 km	b et d

¹ La capacité de production reste proche des niveaux actuel mais les expéditions de co-produits concentrés seront remplacées par des expéditions de poudres de lait laitiers qui comportent moins d'eau et qui ont donc un poids inférieur.

Rubrique ICPE	Désignation	Situation actuelle autorisée	Situation projetée	Régime futur	Rayon d'affichage	Situation administrative *
		Grandeur caractéristique				
4130.2.a	Substances et mélanges liquides présentant une toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation.	Acide nitrique concentration > 26,5 % 104,4 tonnes SEVESO seuil bas	Acide nitrique concentration > 26,5 % 21,6 tonnes	A	1	a
4735.1.a	Ammoniac 1.a Récipients de capacité unitaire supérieure à 50 kg	3 salles des machines 6,180 tonnes	3 salles des machines 6,760 tonnes	A	3 km	b et d
1510.2.b	Stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts	Entrepôts de stockage des poudres et emballages 74 000 m ³	Groupe IPD atelier PS : Entrepôt AHI 33 000 m ³ Entrepôt BCD 26 000 m ³ Locaux attanants 58 567 m ³ 117 567 m ³	E	-	b
2910.A.1	Combustion	1 chaudière biomasse 17,53 MW 1 chaudière gaz naturel 10,7 MW 1 chaudière gaz naturel 11,6 MW 1 tour de séchage à brûleur gaz 3,4 MW Total : 43,23 MW	1 chaudière biomasse 17,53 MW 1 chaudière gaz naturel 10,7 MW 1 chaudière gaz naturel 11,6 MW tour de séchage 2 à brûleur gaz 3,4 MW tour de séchage 3 à brûleur gaz 3,6 MW Total : 46,83 MW	E	-	b et d
2921.a	Installations de refroidissement évaporatif par dispersion d'eau dans un flux d'air généré par ventilation mécanique ou naturelle	12 tours aéroréfrigérantes 16 653 kW	15 tours aéroréfrigérantes 22 755 kW	E	-	b et d
1511.2	Entrepôts exclusivement frigorifiques	Volume global entrepôt 21 360 m ³	IPD Fromagerie 6 500 m ³	D	-	b
1532.2.b	Stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues	Biomasse 1 270 m ³ Stockage palettes produits secs étendu 2 250 m ³ Stockage palettes fromagerie 580 m ³ 4 100 m ³	Biomasse 1 270 m ³ Stockage palettes produits secs extérieur 4 500 m ³ Palettes local emballage fromagerie 70 m ³ 5 840 m ³	D	-	b et d
1630.2	Emploi ou stockage de lessives de soude ou de potasse caustique	Lessive de soude et soude à 55 % 105 tonnes	144,2 tonnes	D	-	b et d

Rubrique ICPE	Désignation	Situation actuelle autorisée	Situation projetée	Régime futur	Rayon d'affichage	Situation administrative *
		Grandeur caractéristique				
2861.1.c	Transformation de polymères Par des procédés exigeant des conditions particulières de température ou de pression	2 tonnes/j	2 tonnes/j	D	-	b
2925.1	Ateliers de charge d'accumulateurs électriques	70 kW	70 kW	D	-	b
4422.2	Peroxydes organiques type E ou type F	3 tonnes	2,2 tonnes	D	-	b
4441.2	Liquides combustibles catégorie 1, 2 ou 3	6 tonnes	6,751 tonnes	D	-	b et d
4710.2	Chlore	60 kg	180 kg	D	-	b

Rubrique IOTA	Aligné	Régime	Libellé de la rubrique (activité)	Situation actuelle autorisée	Situation projetée
				Nature de l'installation Volume autorisé	
1.1.2.0	1	A	Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé	Deux forages sur site 300 000 m ³	Deux forages sur site 300 000 m ³
2.1.3.0	1	A	Épandage de boues issues du traitement des eaux usées	Plan d'épandage pour 900 t MS/an 64,6 t azote total/an	Evolution réglementaire Epandage réglementé par ICPE
2.1.4.0	1	A	Épandage d'effluents ou de boues	Plan d'irrigation de 450 000 m ³ /an 13,5 t azote total/an	Evolution réglementaire Epandage réglementé par ICPE
2.2.3.0	1.a	A	Rejet dans les eaux de surface	Flux en DCO, N et Pt supérieurs ou égaux au flux de référence R2 fixé par arrêté ministériel du 9 août 2006	Evolution réglementaire Rejet réglementé par ICPE
2.1.5.0	2	D	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol	Surface totale raccordée au réseau EP 12,7 ha	Surface totale raccordée au réseau EP 12,7 ha

* Au vu des Informations disponibles, la situation administrative des Installations déjà exploitées ou dont l'exploitation est projetée est repérée de la façon suivante :

- (a) Installations bénéficiant du régime de l'antériorité
- (b) Installations dont l'exploitation a déjà été autorisée
- (c) Installations exploitées sans l'autorisation requise
- (d) Installations non encore exploitées pour lesquelles l'autorisation est sollicitée
- (e) Installations dont l'exploitation a cessé

La portée de la demande concerne les Installations repérées (c) et (d).